

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Question écrite

QUID APRES LA DECONSTRUCTION DE LA HALLE DES EXPOSITIONS EN 2025 ?

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Chers Collègues,

Depuis 1976, année de sa construction, la Halle des Expositions a rendu de grands et louables services à l'économie locale et régionale. Idéalement située à proximité immédiate de la gare et de l'autoroute, elle a accueilli durant sa longue vie de nombreux événements, grands et petits, régionaux et locaux, tels que le Comptoir delémontain, le salon de la formation professionnelle, des expositions diverses et variées liées à l'automobile, aux animaux, à la philatélie, à la culture, des Marchés aux puces, Vinorama et bien d'autres encore.

Pendant de nombreuses années, la société de Carnaval en a fait son repaire pour y construire les chars du cortège, en toute sécurité et bien au chaud durant la période hivernale. Et, fait mémorable, le mardi 17 mai 1977, 3'200 personnes se rendaient à la Halle des Expositions pour assister au spectacle de Johnny Halliday, dans une ambiance de feu.

La déconstruction programmée de cette infrastructure privée/publique en 2025 interpelle le groupe PLR qui s'inquiète du vide que laissera la disparition de la Halle des Expositions pour certains acteurs économique delémontains et de l'agglomération ? Le partenariat noué entre Delémont et Moutier pour l'organisation de grands événements à caractère régional au Forum de l'Arc et les synergies qui peuvent en découler ne sont pas remises en question par le PLR.

Toutefois, il convient de tenir compte des besoins futurs d'associations, de sociétés, de commerces et d'entreprises qui souhaitent travailler localement en programmant leurs événements promotionnels sur le territoire communal.

Les questions qui se posent dès lors sont les suivantes :

- **le Conseil communal a-t-il mené une réflexion générale sur la problématique posé par la disparition de cette infrastructure après 2025 ?**
- **Les besoins des « petits exposants » locaux ont-ils été identifiés ?**
- **Le Conseil communal est-il prêt à étudier, au besoin avec le secteur privé, le remplacement de la Halle des Expositions par un outil local, multifonctionnel, mieux dimensionné et plus adapté aux exigences actuelles en matière d'événements grand public ou professionnels ?**

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR

Michel Friche

Delémont, le 27 juin 2022